

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **11^e jour du mois de mai 2009**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 40.

Sont présents à cette séance :

- monsieur Jean-Philippe Bachand, maire
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Tous les membres du Conseil sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Philippe Bachand, maire, il est donc procédé comme suit:

2009-107

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance sans ajout.

Adoptée.

2009-108

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2009

Tous les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 14 avril 2009. Il est donc proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter ledit procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- Lettre du ministère des Affaires municipales et des Régions nous informant du dépôt en paiement d'une compensation des pertes de revenus en raison de l'exclusion du rôle d'évaluation des équipements antipollution pour l'exercice 2008.

- Lettre du ministère des Affaires municipales et des Régions nous informant que le rôle triennal d'évaluation foncière, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, respecte toutes les exigences législatives et réglementaires concernant son équilibre.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

Madame Mireille Paquette, rue St-Jean-Baptiste, Asbestos

- Suivi de sa demande écrite du 20 avril 2009 de mettre la liste des déboursés sur Internet et d'ajouter une période de questions des contribuables supplémentaire;

Monsieur Roger Duchesneau, 138, rue Dussault, Asbestos

- Bouleau malade face au 138, rue Dussault;

Monsieur Rémi St-Arnaud, rue Couture, Danville

- Suivi sur son intervention de la séance du mois d'avril à propos des activités de lobbyisme de Estrie-Enviropôle;

Mesdames Johanne Lupien, du secteur Trois-Lacs et Ghislaine Leroux, rue Bellevue, Asbestos

- Dépôt d'un document sur la situation du site d'enfouissement dans la municipalité de Champlain.

2009-109

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES SOURCES : DÉLÉGATION AU TOURNOI DE GOLF

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de déléguer quatre participants au tournoi de golf de la Chambre de commerce et d'industrie des Sources qui aura lieu le mercredi, 3 juin 2009. De plus, un souper supplémentaire sera pris pour monsieur le maire. Que les frais afférents à ce tournoi soient à la charge de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2009-110

SÛRETÉ DU QUÉBEC DE LA MRC DES SOURCES : COMMANDITE ET DÉLÉGATION À L'OMNIUM DE GOLF

Les membres du Conseil ayant pris connaissance d'une demande de commandite pour l'Omniium de golf organisé le 13 juin prochain par la Sûreté du Québec de la MRC des Sources, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos offre un cadeau en guise de commandite à cette activité et délègue deux (2) représentants de la Ville au tournoi de golf en plus du maire pour le souper.

Adoptée.

2009-111

APPUI AU PROJET DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'ASBESTOS

CONSIDÉRANT que la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec a un programme de subvention : « Initiation des jeunes à l'horticulture » qui vise à initier les enfants au monde des plantes;

CONSIDÉRANT que la Société d'horticulture d'Asbestos désire déposer un projet qui consiste à créer un décor différent à chaque saison devant l'école primaire La Passerelle en utilisant des bulbes, des plantes vivaces, des arbustes et des conifères avec la collaboration d'ainés;

CONSIDÉRANT que le projet est estimé à 1 200 \$ et que la contribution demandée à la Ville d'Asbestos est de 500 \$;

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos donne son appui au projet d'aménagement quatre saisons de la Société d'horticulture d'Asbestos et accorde une somme de 500 \$ à cet organisme pour la réalisation du projet, conditionnellement à l'acceptation et la réalisation du projet.

Adoptée.

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2008 DE LA VILLE D'ASBESTOS

Monsieur Joël Minville de la firme comptable Roy Desrochers Lambert, senc. fait la présentation du rapport financier de la Ville d'Asbestos, lequel est remis aux membres du Conseil.

Monsieur Minville explique sommairement les éléments du rapport financier 2008. À l'état des activités financières de fonctionnement à des fins fiscales consolidées, il est inscrit un surplus pour l'exercice de 384 354 \$. De ce surplus, un montant de 263 664 \$ appartient à la Ville d'Asbestos.

2009-112

ENREGISTREMENT DU RAPPORT FINANCIER 2009 DE LA VILLE D'ASBESTOS

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos enregistre le rapport des Vérificateurs sur les états financiers 2008 préparé par la firme comptable Roy Desrochers Lambert, senc.

Adoptée.

2009-113

ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE MARS 2009

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de mars 2009, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés pour un montant de 776 820,56 \$, le tout tel que ci-après décrit :

- Administration municipale	768 919,31 \$
- Dépenses en immobilisations	7 901,25 \$
TOTAL DU MOIS DE MARS 2009:	776 820,56 \$

Adoptée.

2009-114

DÉPÔT DU RAPPORT SEMESTRIEL DES 2 ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DES DÉPENSES DE LA VILLE D'ASBESTOS

Conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, un rapport doit être déposé au Conseil démontrant 2 états comparatifs des revenus et des dépenses de la Ville d'Asbestos, et ce, semestriellement. Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'enregistrer le dépôt du rapport préparé à cet effet par Manon Carrier, trésorière.

Adoptée.

2009-115

CONTRIBUTION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE À LA CORPORATION DU COMPLEXE INDUSTRIEL D'ASBESTOS INC.

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de verser la somme de 16 254,65 \$ à titre de contribution financière supplémentaire à la Corporation du Complexe industriel d'Asbestos inc.

Adoptée.

2009-116

VENTE D'UN TERRAIN À LA CORPORATION DU COMPLEXE INDUSTRIEL D'ASBESTOS INC.

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de vendre pour un montant de 8 000 \$ une partie du terrain portant le numéro de lot 5B-118 du cadastre officiel du Canton de Sipton situé sur le boulevard Industriel à la Corporation du Complexe industriel d'Asbestos inc. pour l'implantation d'un atelier de carrosserie. Que le maire et le greffier-suppléant soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos tous les documents officiels à cette fin.

Adoptée.

2009-117

TARIFICATION POUR CONSULTATION ET REQUÊTE (SERVICE IMMONET)

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a mis en place le nouveau service de consultation du rôle d'évaluation en ligne, soit IMMONET via le site Internet de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'il y a des frais d'utilisation qui sont rattachés à ce service pour le volet « Professionnel » et que des coûts d'utilisation de ce service en ligne doivent être chargés par la Ville d'Asbestos;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de facturer les demandes d'informations qui seront maintenant reçues et traitées par le service de la trésorerie de l'Hôtel de ville;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter cette grille tarifaire pour les services de consultation et de requête concernant les données rattachées aux immeubles situés dans la ville d'Asbestos.

Services en ligne pour notaires et institutions financières :

Utilisateur régulier : 7,50 \$ par transaction (plus taxes) : accès à l'état de compte complet des taxes du propriétaire de l'immeuble, coordonnées du propriétaire et créanciers.

Utilisateur occasionnel : 15,00 \$ par transaction (plus taxes).

Demandes d'informations relatives aux immeubles :

Professionnels : Demande par télécopieur : 20 \$ (plus taxes)
par adresse d'immeuble

Citoyen : Remise en personne de leur relevé de compte : 5 \$
(plus taxes) .

Adoptée.

2009-118

AMÉNAGEMENT D'UN CENTRE DE RÉCUPÉRATION ET DE VALORISATION

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de procéder à l'aménagement d'un centre de récupération et de valorisation au garage municipal de la Ville d'Asbestos.

Que les dépenses suivantes soient autorisées :

- Achat de 90 blocs de ciment pour un montant de 5 000 \$;
- Installation d'une nouvelle clôture pour un montant de 12 000 \$;
- Achat de conteneurs maritimes pour un montant de 15 000 \$;
- Installation de signalisation pour un montant de 1 000 \$;
- Relocalisation des bureaux de la Régie des Hameaux pour un montant de 10 000 \$.

Adoptée.

2009-119

ENTENTE AVEC LA RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX : GESTION DU CENTRE DE RÉCUPÉRATION ET DE VALORISATION D'ASBESTOS

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'autoriser monsieur Georges-André Gagné, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, une entente avec la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux stipulant ce qui suit :

- › Que la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux soit responsable de la bonne gestion du Centre de récupération et de valorisation d'Asbestos;
- › Que cette entente permette aux citoyens d'Asbestos d'avoir accès à un centre de récupération et de valorisation moyennant des tarifs établis selon une grille déterminée par la Ville d'Asbestos;
- › Que la Ville d'Asbestos effectue les travaux d'aménagement du Centre de récupération et de valorisation.

Adoptée.

2009-120

CRÉATION D'UNE PETITE CAISSE POUR LE CENTRE DE RÉCUPÉRATION ET DE VALORISATION D'ASBESTOS

CONSIDÉRANT qu'il y a eu entente avec la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux afin qu'elle soit mandatée au nom de la Ville d'Asbestos afin de percevoir l'argent des tarifs chargés pour le dépôt des matières récupérables ou valorisables au garage municipal ;

CONSIDÉRANT que pour le fonctionnement de départ, il y a lieu de remettre une petite caisse physique avec un contenu d'argent de 200 \$ au mandataire;

CONSIDÉRANT qu'il y aura lieu de déterminer les méthodes de perception et de validation avec le mandataire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de créer à même les fonds de la Ville d'Asbestos une petite caisse de 200 \$ qui sera remise et sous la responsabilité du directeur général de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux soit monsieur Daniel Groleau.

Adoptée.

2009-121

ENTENTE POUR LA DESTRUCTION DES DOCUMENTS CONFIDENTIELS : AUTORISATION DE SIGNATURE

Étant donné que la sécurisation absolue des documents confidentiels est plus que jamais un enjeu important, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'autoriser le greffier-suppléant à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, une entente précisant l'ensemble du service offert ainsi que ses modalités, entente avec la compagnie Shred-it pour une durée d'une année à compter d'avril 2009.

Adoptée.

2009-122

PACTE RURAL (VOLET LOCAL) : DÉPÔT DU PLAN D'ACTION À LA MRC DES SOURCES

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos dispose d'un budget de 50 000 \$ et désire lancer un appel de projets dans la cadre du Pacte rural, volet local;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos octroie un montant maximal de 7 500 \$ par projet;

CONSIDÉRANT que les projets doivent favoriser la mise en œuvre du plan de développement municipal tout en respectant l'orientation de ses quatre politiques municipales en vigueur soit : sa politique familiale, sa politique d'accueil, sa politique culturelle ainsi que le plan de qualité de vie;

CONSIDÉRANT qu'un plan d'action a été élaboré selon l'échéancier suivant :

18 mai 2009	Approbation du plan à la MRC
20 mai 2009	Appel de projets
15 juin 2009	Rencontre publique d'information
10 juillet 2009	Dépôt de projets

5 août 2009	Avis sur l'admissibilité
7 août 2009	Analyse des projets par le comité local
10 août 2009	Approbation par le Conseil municipal
17 août 2009	Approbation par la MRC
17 août 2009	Acceptation des projets

POUR TOUTES CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos transmette une demande à la MRC des Sources afin qu'elle adopte ce processus d'appel d'offres.

Adoptée.

2009-123

INSTALLATION D'UN CLIMATISEUR AU BUREAU D'ADMINISTRATION

Suite aux travaux de rénovation effectués au bureau d'administration et isolant ce bureau de la cage d'escalier principale et de sa circulation d'air, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de procéder à l'installation d'un climatiseur au bureau d'administration, selon la soumission de Climco Service, au montant de 1 950 \$ plus taxes.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt

La conseillère Nathalie Durocher donne avis de motion qu'à une prochaine séance, elle proposera ou fera proposer un règlement décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt pour en défrayer les coûts. Une dispense de lecture est demandée.

2009-124

ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES POUR UN SERVICE DE SUPPORT INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos veut améliorer l'efficacité de son réseau informatique et qu'il est important d'être bien conseillé et guidé dans les différentes étapes de mise à niveau;

CONSIDÉRANT la mise en place des prochaines étapes d'optimisation de nos besoins en bureautique (priorités à évaluer) par exemples :

- ▶ création de différents répertoires sur le serveur de bureautique, soit de Groupe, soit de sous-groupe par secteurs
- ▶ mise à niveau des postes de travail ainsi que des imprimantes selon un standard pré-établi;
- ▶ préparation d'une politique informatique.

CONSIDÉRANT la grande expertise en ce domaine, ainsi que la compétence très efficace de l'équipe de techniciens de la firme GFI Solutions d'affaires;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'accepter la proposition de GFI Solutions d'affaires pour l'achat d'une banque d'heures pour un service de support en informatique pour l'année 2009 pour un montant de 16 886,10 \$ incluant les taxes. À noter que dans le taux horaire de 80 \$, les frais de déplacement sont inclus.

Adoptée.

2009-125

ADJUDICATION DU CONTRAT D'ASSURANCES 2009 : PISTE DE ROULI-ROULANT

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos possède une piste de rouli-roulant avec des règles de sécurité limitées à l'installation d'un panneau identifiant les équipements suggérés;

CONSIDÉRANT les recommandations du consultant Optimum Gestion de risques, division de Optimum Actuaire & Conseillers inc., à l'effet d'accepter la soumission de BFL Canada risques et assurances inc.;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

- ▶ d'octroyer le contrat d'assurance responsabilité municipale de la Ville d'Asbestos pour la période du 1^{er} mai 2009 au 30 avril 2010 à l'assureur BFL Canada risques et assurances inc.
- ▶ de payer la prime d'assurance du parc de rouli-roulant pour la période en question au montant de 654 \$ incluant les taxes, soit au même montant que l'année précédente.

Adoptée.

2009-126

MISE À NIVEAU DU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE ACTUEL AU GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT que le système téléphonique actuel au garage municipal a été acquis en juin 1997;

CONSIDÉRANT qu'il est présentement désuet et rendu à sa pleine capacité;

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'approuver la proposition d'achat de la firme Bell, et ce, afin d'optimiser l'efficacité de nos communications, proposition au coût total de 8 984 \$ plus taxes, incluant l'équipement et la main d'œuvre. Que madame Manon Carrier, trésorière, soit mandatée à signer le contrat à intervenir avec Bell Canada.

Adoptée.

2009-127

SOUSSION POUR FOURNITURE DE BÉTON BITUMINEUX

Des soumissions ayant été demandées pour la fourniture de béton bitumineux pour la saison 2009, une seule soumission a été reçue, ouverte publiquement et trouvée comme suit :

FOURNISSEUR	SINTRA INC.			
	EB-14	EB-10C	EB-10S	EB-5
Mélange				
Prix	83,00 \$	86,00 \$	86,00 \$	88,00 \$

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'octroyer la fourniture du béton bitumineux à la compagnie Sintra inc. pour la saison 2009.

Adoptée.

2009-128

MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX (RÉFECTION DE LA 1^{RE} AVENUE)

CONSIDÉRANT les travaux de réaménagement de la 1^{re} Avenue;

CONSIDÉRANT que nous devons procéder à des analyses de laboratoire dans le cadre de la surveillance de chantier;

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées et que trois firmes ont fournies des prix comme suit :

- LVM – Technisol : 16 676,72 \$
- Labo S.M. inc. : 16 692,23 \$
- Les Laboratoires SM : 19 248,60 \$

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu de mandater la firme LVM-Technisol afin qu'elle procède aux analyses requises selon la soumission déposée au montant de 16 676,72 \$.

Adoptée.

2009-129

MANDAT POUR TRAVAUX D'INGÉNIERIE AU PARC INDUSTRIEL

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres par invitation pour les services professionnels en infrastructures auprès de firmes d'ingénieurs de l'Estrie pour la préparation de plans et devis pour l'expansion du Parc industriel de la Ville d'asbestos;

CONSIDÉRANT que les firmes Teknika-HBA et Les Consultants S.M. inc. ont déposé une offre de service en date du 11 mai 2009;

CONSIDÉRANT que l'offre de service a été analysée par un comité formé à cet effet à partir d'une grille d'évaluation pondérée;

CONSIDÉRANT que le comité recommande au Conseil d'accepter l'offre déposée par Teknika-HBA pour un montant de 32 900 \$ plus les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu :

QUE la firme Teknika-HBA soit mandatée pour les services professionnels reliés aux travaux d'aménagement d'infrastructures pour l'expansion du Parc industriel, pour un montant total de 32 900 \$ avant taxes, suivant les documents d'appel d'offres préparés par la Ville et l'offre de service déposée le 11 mai 2009 par la firme Teknika-HBA.

QUE la dépense, avant taxes, se répartisse comme suit :

Étape 1 – Plan directeur & demande MTO	4 300 \$
Étape 2 – Préparation de plans et devis préliminaires (70%)	8 850 \$
Étape 3 – Plans et devis définitifs (100 %)	3 850 \$
Étape 4 – Appel d'offres, addenda et plans émis pour construction	500 \$
Étape 5 – Surveillance des travaux	13 500 \$
Étape 6 – Acceptations provisoire et finale des travaux	700 \$
Étape 7 – Plans tels que construits	1 200 \$

QUE le règlement d'emprunt nécessaire à la réalisation des travaux puisse servir à renflouer les dépenses relatives aux étapes 1, 2 et 3 jusqu'à concurrence de 5% de la dépense totale prévue à ce règlement.

QUE le mandat relatif aux étapes 4, 5 et 6 ainsi que les honoraires professionnels s'y rapportant soient conditionnels à l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt relatif aux travaux ainsi qu'à la réalisation des travaux.

QUE le Conseil autorise le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, l'ensemble des documents reliés à ce mandat.

Adoptée.

2009-130

EMBAUCHE DU PERSONNEL OCCASIONNEL – TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT que certains employés occasionnels ont été mis en arrêt de travail temporaire, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos engage les personnes énumérées plus bas à titre d'employés occasionnels. Ces personnes sont :

NOM	DATE DE MISE À PIED	DATE DE RETOUR
Mathieu-Luc Pinard	9 mars 2009	21 avril 2009
Alain Fortier	6 mars 2009	20 avril 2009

Adoptée.

2009-131

APPROBATION DE DIVERS TRAVAUX POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

Agrandissement du puits de l'atelier mécanique :

- Odévy Fréchette 5 643,75 \$ pour la pose des coffrages et la mise en place du béton;
- Lussier électrique 2 200 \$ taxes incluses pour remise en ordre du système d'éclairage;

Réparation et peinture complète de la carrosserie du 140-18 :

- Carrosserie Dion 5 656,95 \$ taxes incluses.

Remplacement du générateur de chlore à l'usine de filtration :

- Lussier électrique 11 300 \$ taxes incluses pour travaux électriques (pièces et main-d'œuvre) de raccordement des générateurs de chlore.

Ajout de composantes aux automates de l'usine de filtration pour y raccorder les signaux suivants :

- signal 4 - 20 ma du turbidimètre à l'eau filtrée;
- signal 4 - 20 ma du turbidimètre à l'eau décantée;
- 1 pHmètre;
- contrôle de deux nouvelles pompes doseuses d'hypochlorite de sodium;
- signaux du nouveau générateur d'hypochlorite de sodium
- Teknika HBA payable sur une base horaire (enveloppe budgétaire de 9 595\$ taxes incluses) pour service professionnel;

Remplacement d'un surpresseur défectueux de marque Hibon à l'usine d'épuration :

- 8 692 \$ taxes incluses.

Adoptée.

2009-132**ENGAGEMENT D'UNE EMPLOYÉE OCCASIONNELLE À LA BIBLIOTHÈQUE**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos engage madame Gaétane Baron à titre d'employée occasionnelle à la bibliothèque, au poste de commis de bibliothèque, au taux horaire de 11 \$.

Adoptée.

2009-133**FÉLICITATIONS À L'HARMONIE D'ASBESTOS**

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir des activités culturelles diversifiées dans la ville d'Asbestos;

CONSIDÉRANT le travail exceptionnel effectué au cours des années par les musiciens de l'Harmonie d'Asbestos pour offrir des spectacles de grande qualité tel que le gala annuel de samedi dernier;

CONSIDÉRANT que l'Harmonie d'Asbestos est une fierté pour la Ville d'Asbestos et sa population et qu'elle fait office d'ambassadeur pour notre communauté auprès des autres régions du Québec;

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé à l'unanimité et résolu que le Conseil municipal d'Asbestos adresse ses plus sincères félicitations à l'Harmonie d'Asbestos.

Adoptée.

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport mensuel d'avril 2009 préparé par le directeur de l'inspection. Le rapport d'avril 2009 démontre l'émission de 68 permis pour une valeur déclarée de 1 518 730 \$.

2009-134

EMBAUCHE D'UNE ÉTUDIANTE AU SERVICE DE L'INSPECTION POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos engage Catherine Durocher au service de l'inspection à titre d'aide-inspecteur, pour la période estivale 2009 au taux de 10,00 \$ l'heure.

Adoptée.

2009-135

LOCATION D'UN VÉHICULE POUR LE SERVICE D'INSPECTION

CONSIDÉRANT l'embauche d'une aide au service d'inspection cet été et qui travaillera les soirs et fins de semaine à la surveillance des travaux de rénovation, des parcs et la vérification des composteurs;

CONSIDÉRANT que donner plus de visibilité à l'inspecteur fera davantage réaliser aux citoyens et aux contrevenants qu'il y a de la surveillance;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos veut promouvoir le respect de l'environnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que le service d'inspection procède à la location d'un véhicule de marque SMART, modèle FortW, aux conditions suivantes soit location pour trente-six (36) mois, à 18 000 Km/an au coût mensuel de 241,08 \$ plus taxes.

QUE le Conseil autorise le directeur du Service d'Inspection à signer l'ensemble des documents nécessaires à la transaction.

Que le Conseil autorise à faire le lettrage du véhicule et les dépenses afférentes.

Adoptée.

2009-136

ENTENTE POUR LE TRAITEMENT DES MATIÈRES COMPOSTABLES : AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que le maire Jean-Philippe Bachand et le directeur général Georges-André Gagné soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, l'entente avec GSI Environnement inc. pour le traitement des matières compostables à son site de compostage situé à Bury.

Adoptée.

2009-137

ACCEPTATION DU RETRAIT DE MÉTALLURGIE MAGNOLA : PARTENARIAT POUR LES SYSTÈME « MÉDIAPHONE » ET SYSTÈME DE COMMUNICATION

Considérant la cession des activités de Métallurgie Magnola inc., il est proposé le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos accepte le retrait de Magnola du partenariat pour les système « Médiaphone » et système de communication.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Madame Johanne Lupien, du secteur Trois-Lacs

- › Information sur la location du véhicule pour l'inspection;
- › Information sur les méthodes d'appel d'offres;

Monsieur Gilles Messier, rue Poitras, Asbestos

- › Frais de transport pour la collecte des matières compostables;
- › Information sur l'implantation de l'entreprise Les Viandes Laroche inc.
- › Tarification des matières résiduelles;
- › Asphalte-chrysotile.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

La conseillère Nathalie Durocher :

- Félicitations à Pierre Benoit pour sa nomination lors de la soirée hommage aux bénévoles;
- Félicitations aux organisateurs de la soirée hommage aux bénévoles : Jean Roy, Nicole Forgues et Serge Boislard;
- Félicitations à Alain Roy pour la Semaine du livre;
- Rappel des Journées « ventes de garage ».

Le conseiller Alain Roy :

- La Semaine du livre a été un succès. Félicitations aux employées de la Bibliothèque Julie Fontaine et Vicky Simoneau.

Le conseiller Serge Boislard :

- Il souligne l'anniversaire le 9 mai dernier de la conseillère Nicole Forgues;
- Il demande que des carottes de l'asphalte soient présent lors du pavage de la 1^{re} Avenue en asphalte-chrysotile;
- Information sur l'échéancier pour l'installation des lumières de rue sur les rues Lafrance, Panneton, St-Jacques et St-Roch.

Le conseiller Pierre Benoit :

- Aucun sujet.

La conseillère Nicole Forgues :

- Rappel du 5 à 7 Bières et saucisses au profit de la Maison des familles;
- Souligne l'événement Mon avenir, Ma région;
- Conférence de presse de la Fondation du Centre de santé des Sources;
- Rappel du tournoi de golf du maire.

Le conseiller Jean Roy :

- Il désire féliciter madame Murielle et monsieur Bruno Chainé pour leur nomination comme couple bénévole de l'année à la soirée hommage aux bénévoles.

Le maire Jean-Philippe Bachand :

- Il souligne le centenaire de l'établissement de la Banque CIBC à Asbestos.

2009-138

LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Nicole Forgues propose la levée de la présente séance à 21 h 50.

Adoptée.

JEAN-PHILIPPE BACHAND, MAIRE

**GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-SUPPLÉANT**

GAG/FF/